VERTS D'EUROPE

Arrivée imminente de Mandi à Rennes pour 6 millions d'euros

Le défenseur international algérien du Betis Séville (Liga espagnole de football) Aïssa Mandi, devrait rejoindre cet été la formation du Stade Rennais (Ligue 1/France) contre 6 millions d'euros, a annoncé vendredi le quotidien sportif *L'Equipe*. Le capitaine de l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, a été ciblé par le club breton pour remplacer Pedro Mendes, parti à Montpellier, ajoute la même source. Sous contrat jusqu'en 2021 avec le Betis Séville, Mandi (26 matchs/2 buts en Liga lors de la saison 2016-2017) pourrait ainsi retrouver son ancien sélectionneur avec les Verts Christian Gourcuff. Mandi va également retrouver son coéquipier en équipe nationale Ramy Bensebaïni, même si ce dernier est convoité par les Italiens de l'Inter Milan, alors que l'autre Algérien de Rennes Mehdi Zeffane est sur le départ. Outre l'intérêt du Stade Rennais pour Mandi, ce dernier était convoité par l'AS Saint-Etienne avant que le Stéphanois ne décide d'abandonner sa piste pour des raisons financières. Mandi (25 ans), devenu pièce maîtresse depuis son arrivée en Andalousie, avait rejoint le Betis l'été dernier pour un contrat de cinq ans en provenance du Stade de Reims (Ligue 2 française).

Gourcuff veut aussi Boudebouz

Le Stade Rennais veut inclure le milieu international algérien de Montpellier Ryad Boudebouz dans le deal du transfert de ses deux éléments Giovanni Sio et Pedro Mendes au sein de la formation de l'Hérault, rapporte vendredi le site spécialisé Le 10Sport. Le Stade Rennais et Montpellier sont d'accord pour un double transfert. Ceux de Giovanni Sio et Pedro Mendes. Les deux hommes n'entrent plus dans les plans de Christian Gourcuff et Montpellier a la possibilité de les engager rapidement. Les discussions sont très avancées, les deux clubs sont d'accord mais le Stade Rennais essaye de tenter un joli coup d'avoir en parallèle Boudebouz, qui a un bon de sortie de la part du club de l'Hérault. A l'heure actuelle, les Bretons n'ont pas encore sondé le joueur pour connaître ses intentions et voir si le joueur serait partant. Mais s'il est d'accord, les choses peuvent aller très rapidement. Au regard de son excellente saison, la valeur marchande de Boudebouz est estimée de 10 à 12 millions d'euros sur le marché. Montpellier a plusieurs fois ouvert la porte à son joueur depuis plusieurs semaines, souligne la même source. Outre Rennes, le joueur algérien est également convoité par plusieurs formations européennes à l'image de Newcastle, du Bayer Leverkusen ou encore de Leicester City. Auteur de la plus belle saison de sa carrière lors du dernier exercice avec 11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1, Boudebouz (27 ans) avait atterri à Montpellier en 2015 en provenance du SC Bastia.

COA

EL-HADI OULD ALI À PROPOS DU CONFLIT FÉDÉRATIONS-COA

«J'ai demandé au TAS de rendre son verdict le plus tôt possible»

● Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a fait savoir jeudi à Alger qu'il avait demandé au Tribunal arbitral du sport (TAS) algérien de rendre public le «plus tôt possible» son verdict dans l'affaire du conflit qui oppose plusieurs Fédérations sportives nationales au Comité olympique et sportif algérien (COA).

«J'ai rencontré le président du TAS, Me Bachi, et je lui ai demandé d'annoncer la décision du tribunal, soit en déboutant les fédérations ou en leur donnant gain de cause. Ce n'est pas normal de laisser traîner l'affaire toute cette durée», a déclaré El Hadi Ould Ali lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une tournée d'inspection qui l'a conduit aux salles Harcha-Hacène et la Coupole qui abriteront les matchs du Mondial de handball (U-21) prévu à Alger (18-30 juillet). Plusieurs fédérations sportives algériennes contestent la réélection de Mustapha Berraf pour un nouveau mandat olympique à la tête du COA. Le Comité international olympique (CIO) a réagi en validant la reconduction de Berraf, appelant au retour d'un «climat de sérénité dans l'intérêt du sport algérien ». «Nous saluons le TAS pour avoir enregistré l'affaire. Je souhaite que la décision prise soit équitable. Nous ne demandons que le respect des lois et des valeurs du sport dans cette affaire», a ajouté le ministre.

Photo : DR

M. Ould Ali a mis à profit cette occasion pour revenir sur la préparation de la délégation algérienne aux Jeux olympiques de Rio, fustigeant la manière de gestion des 31 milliards de centimes réservés à cette opération. «Une inspection a été diligentée pour enquêter sur le sort de cette somme dont une bonne partie n'a pas servi directement à la préparation des athlètes», a-t-il rappelé. «Je veux évoquer aussi la location de l'avion charter qui a transporté, outre les athlètes, 12 familles dont celle du chef de délégation Ammar Brahmia. Je cite Brahmia parce qu'il a démenti cette information, s'attaquant aux sportifs et aux journalistes, alors que les images diffusées par une télévision privée prouvent le contraire. Chaque membre étranger à la délégation a payé 50 000 DA pour être dans l'avion. Le virement a été fait en décembre 2016, les jeux se sont déroulés en août et la réservation est datée en mai. Je pense que la régularisation de la situation s'est déroulée après les infos rapportées par les médias», a expliqué Ould Ali.

Le ministre a, d'autre part, critiqué la gestion de l'affaire d'un l'entraîneur japonais de judo dont le contrat d'une année (1er avril 2017-1er avril 2018) a été signé à l'ambassade de son pays à Alger et le COA s'est engagé à payer les 2500 euros par mois, représentant son salaire. «Son contrat a été résilié d'une manière unilatérale après quatre mois seulement et sans préavis. C'est une procédure qui ne respecte pas la réglementation en vigueur», a conclu Ould Ali.

ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS DU MONDE U18

Abed Saber passe en finale du 3000 m

● L'athlète algérien Abed Saber, le sociétaire de Bordj Bou-Arréridj, a composté jeudi son ticket pour la finale du 3000m des Championnats du monde d'athlétisme des moins de 18 ans qui se déroulent à Nairobi (Kenya).

Saber a terminé la course de la seconde série en 6e position avec un chrono de 8:49.97, alors que l'Éthiopien Selemon Brega est arrivé premier avec un temps de 7:55 73. Pour sa part, son coéquipier Yazid Slim n'a décroché que la 9e place de la première série avec un chrono de 8:55.09, synonyme d'élimination. La finale est prévue ce dimanche après-midi (16h25 locales, 14h25 à Alger). Saber sera au départ de la course avec quatorze autres finalistes dont le Kenyan Edward Zakayo auteur du meilleur temps des demi-finales (7'.53''.8). Sur un registre chronométrique, l'Algérien devance le Chinois Zelang Tao (8'.35''.98) et le yéménite Noor Aldeen Al-Humaidha(8'.42''.88). Les trois autres algériens engagés, tous sur le 400m haies ont été éliminés. Chez les filles, Loubna Benhadja a terminé la course à la 4e place avec un temps de 1:01.41, alors que chez les garçons, Ayoub Mahrou a obtenu la 6e position en 54.83 et Yacine Khédim, la 4e avec un chrono de 54.87.

Araibia s'accroche dans les épreuves de l'heptathlon

Ces Mondiaux 2017 des moins de 18 ans se déroulent du 12 au 16 juillet. L'Algérie y participe avec un total de 13 athlètes : Oussama Cherrad, Akram Abed, Saber Abed, Mehdi Abidi, Hamdani Benahmed, Rabie Deliba, Yacine Khédim, Ayoub Mahrou, Mehdi Anis Nait Abdelaziz, Yazid Slim, Mohamed Mehdi Zekraoui, Loubna Benhadja et Asma Baya Araibia. Cette dernière participait hier au concours du lancer de poids puis enchaînait avec la course du 200 m (groupe B) de l'épreuve de l'heptathlon. Lors du lancer du poids, elle a pris la première place de son groupe avec un jet de 12.29 m enregistrant un gain de 680 points. Durant la matinée, elle avait pris part au 100m haies au cours duquel elle a terminé 3e de sa série (13''.83) derrière l'allemande Johanna Siebler (13'.82) et l'espagnole Maria Vicente (13'.74) engrangeant 1003 points puis a réalisé le deuxième meilleur saut en hauteur de sa série avec 1.64 m juste derrière la lithuanienne Luize Opala (1.67m). Après deux concours, Asma Baya Araibia occupait la 5e place du classement général avec 2 466 points. C'est l'Espagnole Maria Vicente (1 906 points) qui caracolait en tête du classement devant la Lettonne Eliza Marija Kraule (2 580), l'Allemande Johanna Siebler (2 573) et la Lithuanienne Urte Baciankaite (2554).

KARATÉ-DO

Aboubakr Mekhfi suspendu 2 ans par l'UFAK

Le président du directoire de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK), Aboubakr Mekhfi, a été suspendu deux ans de toutes les activités et représentations au sein de l'Union des Fédérations africaines de karaté (UFAK) pour «diffamation et déclarations calomnieuses», tenues à l'issue des championnats d'Afrique-2017 de karaté, organisés du 29 mai au 4 juin à Yaoundé (Cameroun). La sanction a été prise par le Comité exécutif à l'issue de la plainte introduite par les Algériens Mesbahi Mohamed Tahar, président de l'UFAK et Arab Yacine, président de la zone 1 et président de la commission d'organisation des compétitions au sein de l'instance africaine. «La décision a été prise conformément aux articles 15,16, 40, 42 et 55 des statuts de l'Union des Fédérations africaines de karaté et après étude des documents relatifs aux déclarations d'Aboubakr Mekhfi à l'issue des championnats d'Afrique de Yaoundé», écrit l'UFAK dans son procès-verbal établi par la commission juridique et disciplinaire. La même sanction a été infligée à l'encontre de Benbekhma Mouloud, chef de la délégation algérienne aux championnats d'Afrique de karaté à Yaoundé et membre du directoire de la FAK. Aboubakr Mekhfi a été désigné fin mai par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à la tête d'un directoire pour gérer les affaires de la FAK en attendant l'organisation d'une assemblée générale élective (AGE). Une décision considérée «en contradiction» avec les textes et règlements de la Fédération mondiale de karaté (WKF) et de la charte olympique.

A cet effet, l'instance internationale a sommé, dans une correspondance signée par son président, Antonio Espinos, le MJS à faciliter l'organisation d'une assemblée élective et de trouver une solution aux «dysfonctionnements» que vit la FAK depuis plusieurs mois. Cette correspondance souligne également que «tous les membres qui ont géré cette période transitoire ne peuvent postuler à aucune fonction lors de ce mandat olympique».